

## «Le lait tarit»

### Raisons sanitaires et raisons sociales dans les réflexions de la Société des médecins de Genève (1713–1715) sur les risques liés à la consommation du lait dérivé d'animaux malades

Sonia Zanier

---

#### Zusammenfassung

**«Die Milch versiegt». Sanitäre und gesellschaftliche Motive in den Überlegungen der «Gesellschaft der Genfer Ärzte» (1713–1715) über die Risiken des Konsums von Milch von kranken Tieren**

*Als erste Institution dieser Art in Europa fand sich eine Gruppe Genfer Ärzte zur Genfer Ärzte-Gesellschaft zusammen. Die Gesellschaft wurde sodann von den Genfer Behörden eingeladen, ihr Urteil zu einer heiklen gesundheitspolitischen Frage abzugeben. Der Zungenbrand, eine Viehseuche, bedrohte die Kühe Savoyens und näherte sich der Umgebung von Genf.*

*Bei ansteckenden Krankheiten jeglicher Art wurde damals üblicherweise ein totales Handels- und Konsumverbot für die entsprechenden Produkte ausgesprochen, welche die Krankheit verbreiten konnten. Allerdings beunruhigten solche Massnahmen die Behörden auch, weil dadurch das soziale Gefüge betroffen sein konnte: Milch und Käse bildeten damals, stärker als Fleisch, elementare Bestandteile der Lebensmittelversorgung und der wirtschaftlichen Grundlage der unteren Bevölkerungsschichten. Die Ärzte-Gesellschaft erhielt angesichts dessen die Gelegenheit, ihren Nutzen für die Öffentlichkeit darzulegen. Die 14 Ärzte der Gesellschaft suchten die Anerkennung und Zustimmung der politischen Kreise und gingen daher in ihrer Argumentation über strikt medizinische Überlegungen hinaus. So ist es zu erklären, dass sie schliesslich dazu rieten, den Konsum von Milch von kranken Tieren zu gestatten.*

---

Dès la fin de l'année 1713, les médecins de Genève expérimentent une nouvelle forme de sociabilité qui, dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, avait connu un grand succès dans le monde savant et courtois européen: l'académie.<sup>1</sup> Ils s'inspirent pour ce faire de l'Académie des sciences de Paris, le modèle idéal du «nouvel esprit savant».<sup>2</sup> Selon cet esprit «moderne», les connaissances sur la nature doivent être partagées et confrontées pour qu'elles puissent être améliorées, ceci en opposition avec le style «secret» du passé, lorsque «chacun travaillait à sa part».<sup>3</sup>

Les médecins genevois ont été les premiers à appliquer cette conception «communautaire» de la collaboration scientifique exclusivement à la médecine. Toutefois, cette forme de collaboration entre médecins n'avait pas de rôle institutionnel: la Chambre de la Santé, responsable des décisions en matière de santé publique, à Genève comme ailleurs, était un organisme politique dont les médecins pouvaient être les interlocuteurs, mais pas les protagonistes.<sup>4</sup> Une maladie attaquant les vaches en Savoie et dans le Dauphiné et s'approchant de Genève devint, pour l'association, l'occasion de montrer son potentiel d'«utilité publique».

L'hygiène n'existait pas encore dans le langage médical, mais l'administration genevoise paraissait très concernée par la propreté des rues, des rivages, des lieux publics, même si cette attention ne concernait que l'espace *intra muros*; elle demeurait incapable d'exercer sa vigilance au delà des fortifications,<sup>5</sup> néanmoins les changements qu'on y aperçoit constituent un point de repère pour l'histoire de la santé publique.

## Aliments dangereux

Les risques liés à la consommation d'aliments tirés d'animaux malades touchent directement les principes de la médecine ancienne. L'influence de la qualité des aliments sur la santé des hommes est un concept de longue durée qu'on retrouve depuis Hippocrate, et qui au début du XVIII<sup>e</sup> siècle est encore bien présent dans la pratique médicale. Un des médecins les plus connus de l'époque, Giovanni Maria Lancisi, premier médecin du Pape, écrira dans sa *Dissertatio* parue en 1716, que le «recentiorum medicorum assioma» (le plus récent des axiomes des médecins) est: «Quale est alimentum, talis est chylus; qualis chylus, talis sanguis; qualis tandem sanguis, tales sunt spiritus»<sup>6</sup> (tel est l'aliment, tel est le chyle; tel est le chyle, tel est le sang; tel est le sang, tels sont

les esprits). Ce postulat oriente les décisions médicales concernant les dangers dérivés de l'ingestion de produits alimentaires de mauvaise qualité. La Bible contient également des préceptes à cet égard, puisque dans le Deutéronome, il est précisé: «Quidquid autem morticinum est, né comedatis.»<sup>7</sup>

Pour comprendre la difficulté que représentait la formulation d'un jugement sur un tel problème de santé, il faut tenir compte de l'ambiguïté théorique de la notion de contagion, des incertitudes, parfois encore semblables à celles du monde actuel, sur les mécanismes de transmission et sur les risques de franchissement de la barrière entre les espèces. En fait, aucune théorie de l'époque ne savait expliquer des fléaux soudains comme les épidémies. L'incertitude des explications et l'impuissance des remèdes favorisent les explications surnaturelles,<sup>8</sup> d'autant plus dans les cas de maladies du bétail, qui intéressait plus spécialement le milieu paysan. D'ailleurs, nos médecins avaient dédié plusieurs séances, tout au début de la création de leur association, aux maladies «par enchantement». Le point de départ de leur analyse avait été la considération que «si un charme jeté sur une personne, un pot de terre couvert et rempli de filet [...], et autres choses semblables, arrangées d'une manière superstitieuse, peuvent faire naître des maladies qui résistent à tous les remèdes, le principal soin d'un médecin sera dans ce cas, d'examiner la nature de ce charme, et de tâcher de le lever».<sup>9</sup> Le thème des affections vétérinaires entre dans leurs considérations, notamment à l'occasion de l'analyse des charmes, et bien avant que la question de la maladie des vaches ne soit à l'ordre du jour. «Les associés firent encore de nouvelles réflexions sur la matière du sortilège, en général, et en particulier sur les sortilèges employés par les Bergers. D'un côté l'on sait, que ces gens sont fort malins, et de l'autre, qu'ils connaissent par expérience, les vertus de plusieurs herbes nuisibles aux troupeaux, et au lait [...], les Bergers faisant la plus grande partie des sorciers.»<sup>10</sup>

Pour illustrer le problème, ils se proposent d'examiner les pièces du «procès des *Bergers de Brie*», que Manget possédait en entier.<sup>11</sup> Le paysage alpin aux alentours de la République de Calvin prend ainsi forme par des «papiers», des textes que les membres de la Société rassemblent dans l'espoir d'en tirer quelques informations plus précises sur la maladie.<sup>12</sup> Mais le résultat ne les satisfait pas.<sup>13</sup> «Ces papiers imprimés ayant été lus, on a vu que ce n'était que des secrets, formules de cordiaux, et autres choses semblables, qui ne sont d'aucun usage pour la connaissance de cette maladie, ni vraisemblablement pour la guérir.»<sup>14</sup>

Le mouvement des informations, du bas vers le haut et vice-versa, témoigne de l'interaction complexe qui empêche de faire des distinctions nettes entre les connaissances médicales de l'élite et du peuple,<sup>15</sup> et démontre que le processus d'éloignement entre les différents types de savoirs n'est pas encore achevé. Mais il y a des transformations qui sont la réponse aux nouvelles exigences surgies des changements économiques et sociaux de cette époque. Une épizootie met en danger l'économie d'une région, et non seulement la subsistance de quelques paysans.<sup>16</sup>

## L'appel des autorités

C'est par les registres de la *Société des médecins* que l'on est informé de la demande du Lieutenant Lefort, «commis sur la faculté de médecine»<sup>17</sup> et membre de la Société au sujet du lait produit par les bêtes malades du «chancre volant».<sup>18</sup> Le lait et les produits dérivés doivent-ils subir les mêmes défenses que la viande, interdite par mesure de précaution, à l'exemple des pays voisins? La maladie, appelée aussi «surlangue», se présentait sous forme d'une pustule sur la langue qui, lorsque négligée, «leur ronge la langue, et la fait tomber en 24 heures».<sup>19</sup> Longtemps identifiée comme une fièvre aphteuse, des études plus récentes semblent davantage la considérer comme une maladie topique, aujourd'hui disparue.<sup>20</sup>

Une mesure aussi sévère que l'interdiction totale de la consommation des produits tirés des vaches malades préoccupait les autorités du fait des «inconvenients» qu'elle aurait pu provoquer.<sup>21</sup> Les craintes étaient surtout d'ordre social: le lait et les fromages, plus que la viande, constituaient un élément important de la nourriture et de l'économie des couches les plus modestes de la population.

## Ordre de la maladie

L'orientation théorique des médecins genevois peut être retracée par la manière dont ils conduisent la sélection des éléments considérés propres à l'analyse scientifique. En fait, ils concentrent leur attention sur la détermination de la maladie, en recherchant sa spécificité. Pour établir la nature de la maladie, les associés établissent un plan des propositions auxquelles répondre: 1. la cause

extérieure; 2. sa nature; 3. les conclusions à tirer à l'égard du lait, tout en tenant en compte des connaissances accumulées à ce propos. À la première proposition ils donnent une réponse par l'observation de l'espèce des animaux atteints: bœufs, chevaux, mulets, ânes, chèvres et cochons ont attrapé la maladie, et «dans le temps qu'ils ont commencé à manger de l'herbe fraîche».<sup>22</sup> Cette observation est considérée comme déterminante pour attribuer à l'herbe, donc à l'alimentation, la «cause générale» (au sens de générique) de la maladie. Ils considèrent que, si la contagion était dérivée de l'air, seulement une espèce d'animaux aurait été attaquée, «chaque espèce ayant ses maladies propres et particulières».<sup>23</sup> La mauvaise qualité de l'alimentation est donc considérée potentiellement responsable de maladies non spécifiques à une espèce vivante.

Mais il faut découvrir pour quelle raison l'herbe est devenue nuisible aux animaux. Ce n'est pas ici le lieu pour approfondir les concepts médicaux de l'époque. On doit toutefois tenir en compte l'importance du débat sur la génération des vivants, et, en parallèle, du statut du concept de «germe». Ces notions vont orienter, en fait, les différentes directions de l'analyse sur les causes des maladies, comme le montre leur importance dans les traités médicaux dédiés à la recherche des causes de la peste bovine, une affection épizootique bien plus grave de celle due au «chancre volant».<sup>24</sup>

À cette époque le concept de matière est très différent selon l'école philosophique, bien qu'on ne manque pas de positions intermédiaires, qui essaient de résoudre les difficultés du rapport entre la matière, ses qualités, l'âme. Le débat entre vitalisme et mécanisme est encore très vivace à ce propos. Jean Le Clerc<sup>25</sup> fait appel à des «forces plastiques», en reprenant un concept de Ralph Cudworth déjà très critiqué au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces «forces» sont un principe vital qui, selon le libre-penseur, peut garantir l'ordre de la nature selon la disposition originelle de Dieu, réalisée par des entités naturelles finies. Leibniz, pour sa part, avait fait appel au concept de «matière active». Ce concept sera repris pour expliquer le mécanisme de transmission de la peste bovine par le médecin italien Ignazio Carcani, qui le nommera «*materia animastica*».<sup>26</sup> Un concept analogue inspire aussi un autre médecin italien, Francesco Maria Nigrisoli, lui aussi auteur d'un petit écrit sur la peste bovine,<sup>27</sup> qui essaiera de concilier le vitalisme de Pierre Bayle et de Jean Le Clerc avec le mécanisme cartésien.<sup>28</sup> Ces idées vont permettre de donner des interprétations nouvelles à la maladie en général et aux maladies contagieuses en particulier. Aux «qualités» de la matière, que la médecine classique jugeait responsables des troubles de l'équilibre des organismes et de la nature,

les médecins expérimentalistes du début du XVIII<sup>e</sup> siècle vont donner des responsables matériels. Les différentes hypothèses n'engendreront pas des changements remarquables des mesures de prévention, qui vont rester celles, classiques, dérivées des crises pestilentiennes; néanmoins elles amèneront à des avis très différents pas rapport à la consommation des produits dérivés des bêtes malades.

## Mauvaise herbe

Comme on a vu, les médecins genevois attribuent la cause générique de la maladie à la nourriture des animaux, l'herbe. Ils limitent la responsabilité de la «mauvaise qualité» de l'herbe à deux facteurs: la rosée et les vermis-seaux. La rosée, selon les explications «qualitatives» des causes des maladies (causalité qu'on peut appeler *efficiente*), est considérée comme à l'origine de nombreuses affections des végétaux, porteuse de substances acides ou vénéneuses létales pour les plantes et dangereuses pour les animaux qui s'en nourrissent. Mais l'influence des nouvelles théories médicales se dessine à travers les hypothèses de nos médecins genevois. Ils focalisent leur attention sur un «nombre presque infini de poux verts»<sup>29</sup> repérés sur presque toutes les plantes. Ces poux sont donc regardés comme la cause matérielle de la mauvaise qualité des herbes.

Mais pourquoi les poux? Comment pourraient-ils transmettre une maladie à différentes espèces d'animaux? Le rôle des vers dans la transmission des maladies et leurs mécanismes de génération est très débattu. Le président de la société, Daniel le Clerc, prend activement part au débat par la publication, en 1715, d'une *Historia naturalis et medica latorum lumbricorum intra hominem et alia animalia nascentium*, où il adopte les idées du médecin italien Antonio Vallisneri à propos de la génération des vers.<sup>30</sup> Le sujet est brûlant, parce qu'il a des implications très importantes aussi du point de vue théologique. Le médecin et théologien français Nicolas Andry,<sup>31</sup> ne pardonne pas à Le Clerc la préférence qu'il avait accordée aux suggestions de Vallisneri, et lui reproche de ne pas avoir assez tenu en compte ce qu'il avait écrit au même sujet.<sup>32</sup> En effet, en 1700, il avait imprimé un *Traité sur la génération des vers dans le corps de l'homme*, où Andry prétend que les vers pouvaient provoquer des maladies en s'introduisant dans le corps humain par l'ingestion casuelle d'aliments. Le Clerc, à l'instar de Vallisneri, considère que, s'il est possible

que des vers microscopiques soient responsables des maladies, il faut qu'ils soient *spécifiques*.

Une information que les associés genevois rapportent dans leurs *Réflexions* mérite d'être soulignée: la maladie n'a pas été signalée dans les montagnes. Les médecins n'attribuent pas cette absence à des conditions génériques de salubrité de l'air montagnarde: c'est au froid qui règne dans ces régions qu'ils pensent. Les températures plus fraîches, en fait, constituent une condition qui défavorise l'éclosion des insectes. La conjecture sur les vermisseeux semble prendre ainsi plus de vraisemblance. Des pratiques thérapeutiques communes, comme les «frottement locaux avec du vinaigre, du poivre, ou d'autres drogues fortes» renforcent l'hypothèse que la maladie soit provoquée par des vers, lesquels, en fait, meurent par ces moyens.

Finalement, ils abordent la question principale: déterminer si le lait dérivé des bêtes malades peut être dangereux à la santé des hommes, et, si c'est le cas, dans quelle mesure.

La première distinction qu'ils opèrent est menée selon la rhétorique de la médecine classique, selon laquelle il faut d'abord établir si la maladie est interne ou externe, organique ou locale. La distinction est d'ordre hiérarchique, et permet d'établir la dangerosité d'une maladie sur la base du rôle attribué au symptôme. Si le symptôme est la manifestation d'une affection de l'organisme, il apparaîtra dans un deuxième temps, comme signe du processus pathologique caché dans le corps. Cela signifie que le «venin», qui provoque la maladie, a attaqué tout le système et les «liqueurs» du corps. «À considérer la nature des maladies locales, on s'aperçoit que lorsque la maladie est interne et que la pustule, ou bubon, etc., est un symptôme de la maladie, le mal interne se manifeste le premier, ou par la fièvre, ou par accablement, lassitude, etc., et que le symptôme viens en suite, en plus ou moins de temps.» Dans ce cas là, il faudrait être bien prudent par rapport au lait. Mais la maladie sur laquelle ils doivent se décider semble être du genre externe/local. L'apparition du symptôme semble précéder l'affection interne (comme «certaines ulcères qui paraissent sur les lèvres des hommes»): «[...] la pustule paroit la premiere, laquelle ronge la langue jusques à un certain point; ensuite de quoi le venin se communique vraisemblablement au sang, qui etant infecté tue l'animal.»<sup>33</sup> Cela ne signifie pas que la maladie n'a pas touché le sang, mais sa nature semble s'unir seulement à la salive, produisant des effets uniquement dans la bouche. La masse du sang s'infecte seulement dans un deuxième temps, et cela par voie de conséquence. Pour résoudre la question de la nocivité des produits dérivés du lait de ces vaches malades, ils ajoutent

une comparaison significative: «[...] il n'y a pas plus lieu de craindre le lait et le fromage des vaches malades, que celui d'une femme qui aurait pendant peu de jours, quelque bouton ou ulcères aux lèvres, faciles à guérir. [...] Que si le sang est fort gâté, le lait tarit; si ces nourrices ont une maladie dangereuse, elles perdent leur lait. On peut faire l'application aux vaches, en sorte qu'il semble: ou que leur lait tarira, ou qu'il ne sera pas mauvais.»<sup>34</sup>

Ainsi, la théorie, «ne donne pas lieu de croire que ce lait fut dangereux».<sup>35</sup> Parmi les membres de la Société il n'y eut pas l'unanimité: quelques médecins semblent demeurer dans un souci de prudence, ou, pour mieux dire, de ne pas trop vouloir s'exposer aux risques d'un jugement qui pourrait se révéler erroné. Le manque d'expériences et de détail «bien circonstancié et bien certain» est avancé pour de se décharger de toute erreur éventuelle.

Mais le sens pragmatique prédominera chez les associés: on ne peut pas décider de défendre au peuple de consommer des aliments dont dépend sa santé, sans qu'il y ait un danger prouvé par un nombre suffisant de témoignages. Ils constatent que «tous les Païsans ont bu du lait de ces vaches, et mangé de leur fromage, sans qu'on ait ouï dire qu'il soit arrivé à personne aucun accident pour ce sujet, nous pouvons regarder cela *comme une expérience et une observation constante*».<sup>36</sup> Finalement, ils décident de conseiller de ne pas interdire la consommation des produits laitiers. «D'autant plus que les précautions ne feraient qu'effrayer le peuple, et produiraient quelque mauvais effet; car ceux qui après avoir pris du lait, quel qu'il fut, le sentiraient quelque incommodité, soupçonnant que ce lait viendrait d'une vache malade, s'imagineraient être empoisonnés, et convertiraient une peur chimérique en un mal véritable, duquel ils accuseraient une cause fort innocente.»<sup>37</sup>

Ils ajoutent même qu'«il fallait enregistrer la délibération, mais qu'il n'y avait pas lieu de faire aucun rapport»,<sup>38</sup> puisque si la population avait su que des médecins avaient été interpellés pas les autorités sanitaires, elle aurait pu s'inquiéter. Pas question, donc, de répandre ces sages réflexions hors du cercle restreint du Conseil citoyen.

## Conclusion

De cet aperçu des argumentations du groupe de médecins genevois du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut conclure que la perception des risques liés à la consommation de produits alimentaires suspectés d'être contaminés a été fortement



marquée par des raisons de tactique sociale. Le sentiment des risques que des mesures exceptionnelles pourraient provoquer chez le peuple, ce qu'aujourd'hui on pourrait appeler «des psychoses» alimentaires, a dissipé les doutes dictés par la précaution due aux incertitudes théoriques. L'objectivité ou les limites des décisions médicales d'autrefois n'avaient pas moins à craindre des effets d'ordre public que de nos jours.<sup>39</sup> Une association comme celle des médecins genevois, désireuse d'approbation politique, ne pouvait pas sous-estimer cet aspect de la médecine publique. La santé du peuple, de la ville tout comme de la campagne, y compris les montagnes, ne pouvait pas recevoir beaucoup de secours par ces sages réflexions.

Le parcours entre la recherche médicale et la reconnaissance officielle d'un problème sanitaire, passait et passe à travers un long processus de concertation entre les différents acteurs du théâtre complexe de la maladie.

## Notes

- 1 C'est le cas de la plupart des académies provinciales françaises. Cf. D. Roche, *Le siècle des lumières en province: académies et académiciens provinciaux, 1680–1798*, Paris, La Haye 1978, 2 t.
- 2 Société des Médecins de Genève, Registres, Bibliothèque du Musée d'histoire des sciences de Genève (désormais SM), Ms. 12/Z 258, fol. 1. À propos de cette société et du contexte culturel genevois de cette époque, cf. S. Zanier, «Genève se fait honneur. La première Société des médecins de Genève», *Mélange en l'honneur du prof. Jean Jacques Dreifuss*, Genève (à paraître). Sur le milieu médical genevois, cf. aussi P. Rieder, «Médecins et patients à Genève: offre et consommations thérapeutiques à l'époque moderne», *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 52, 2005.
- 3 «Les savants, piqués du plaisir et de la gloire de faire cette espèce de conquête, travaillaient à l'envi les uns des autres, à parcourir ces pays inconnus. Mais chacun travaillait à part; l'on ne se communiquait qu'à peine ses nouvelles connaissances; chaque découverte était gardée par l'inventeur, avec un soin jaloux; c'était un trésor dont on faisait parade, sans le faire connaître, et sans en faire part.» SM, Ms. 12, fol. 1.
- 4 En utilisant les mots de Roger Hahn, l'un des premiers à s'occuper des rapports entre institutions scientifiques et contextes politiques, «il est évident que, dans le long terme, le progrès de la science dépend moins de la forme particulière d'organisation institutionnelle que de celle qui protège son autonomie». Cf. R. Hahn, *L'anatomie d'une institution scientifique: l'Académie des Sciences de Paris, 1666–1803*, Bruxelles 1993, p. 451 (rééd. revue de la version orig. anglaise, 1971).
- 5 Cf. F. Sardet, «Entre l'eau, l'air et les gadoues. Le désir du net en ville de Genève sous l'ancien régime», *Revue du Vieux Genève*, 18, 1988, pp. 33–47.
- 6 G. M. Lancisi, *Dissertatio historica de bovilla peste, ex Campaniae finibus anno MDCCXIII Latio importata*, Romae 1718, p. 27.
- 7 Cf. le Deutéronome 14.11 et 14.21. Il faut tenir compte du fait que les interdictions alimentaires, tout autant que le choix porté sur certains types de soins à défaut d'autres, peuvent résulter de préceptes culturels, à côté de motivations purement théoriques. Les notions de pollution et de tabou présentées dans le Deutéronome ont été étudiées par M. Douglas, *De la souillure*, Paris 2001 (trad. de *Purity and Danger*, London 1967), et ses réflexions conduisent à une interprétation moins linéaire de la visibilité de certains objets scientifiques.

- 8 Il me semble correct d'utiliser le présent pour cette affirmation. La sorcellerie est loin d'être un souvenir folklorique du passé, comme l'a bien démontré Jeanne Favret-Saada. Cf. J. Favret-Saada, *Corps pour corps. Enquête sur la sorcellerie dans le Bocage*, Paris 1993.
- 9 SM, Ms. 12, fol. 29.
- 10 *Ibid.*, foll. 32–33.
- 11 *Ibid.*, fol. 34.
- 12 Cette démarche a été utilisée dans le cas de la peste bovine, plus que pour la maladie du «chancre volant». Je me permets de les associer ici pour des raisons de proximité thématique et temporelle.
- 13 Dans un premier temps, les nouveaux intérêts naturalistes avaient amené les savants et les différents amateurs à se tourner de manière confiante vers les connaissances naturelles du peuple. Les bergers et les paysans, qui tiraient leur subsistance de la nature, avaient été considérés comme une source d'information valable. Quant aux médecins et aux apothicaires, ils avaient dû recourir, pour longtemps, aux «petites vieilles qui ramassent les herbes». Cf. K. Thomas, *L'uomo e la natura. Dallo sfruttamento all'estetica dell'ambiente 1500 e 1800*, Turin 1994 (trad. de *Man and the natural World*, London 1983).
- 14 SM, Ms. 12, fol. 126 (6 décembre 1714).
- 15 Cf. L. Brockliss, J. Colin, *The medical Words of Early Modern France*, Oxford 1997.
- 16 «Les bestiaux étant si nécessaires à l'homme que l'on ne peut point s'en passer, soit pour la nourriture et les vêtements qu'ils nous fournissent, soit pour la culture des terres et pour les autres usages que l'on en tire, il est très important que l'on connaisse les maladies qui peuvent les attaquer, et les remèdes propres pour les guérir. Si nos Ancêtres s'étaient appliqués à cette recherche, nous n'aurions pas été surpris, et comme étonnés, des terribles effets de la maladie du bétail, qui a commencé à se faire sentir depuis quelques années, et nous aurions su par avance ce qu'il avait de meilleur à faire, et ce qu'il fallait éviter. Au lieu de cela, dans l'empressement qu'on a de guérir ces animaux, n'ayant qu'une idée très confuse de leur mal, on leur a donné, pour ainsi dire, tout ce qui est tombé dans la main, et tout ce qui est venu dans l'esprit, et par là l'on l'a augmenté, plutôt que l'on n'a guéri, un mal qui n'était que trop grand en lui même. Les gens qui se piquent de secrets sont les seuls qui aient fait leurs affaires en cette occasion, en se faisant payer du pauvre paysan pour des prétendus antidotes, des remèdes composés & donnés sans connaissance, et fort témérairement.» SM, *Réflexions sur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail, en divers endroits de l'Europe*, Genève 1716, pp. VI–VII.
- 17 SM, Ms. 12, fol. 78.
- 18 *La nouvelle Maison Rustique* de Louis Liger donne une liste très longue de noms vulgaires des maladies des animaux. Cf. F. Brunot, *Histoire de la langue Française. Le XVIII<sup>e</sup> siècle: le mouvement des idées et les vocabulaires techniques*, Paris 1930, pp. 286 ss.
- 19 SM, Ms. 12, fol. 78.
- 20 Cf. H. Hours, *La lutte contre les épizooties et l'école vétérinaire de Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1958; C. Huygelen, «The Immunisation of Cattle Against Rinderpest in Eighteenth-Century Europe», *Medical History*, 41, 1997, pp. 182–196.
- 21 SM, Ms. 12, fol. 78.
- 22 *Ibid.*, fol. 79.
- 23 *Ibid.*
- 24 Pour une analyse plus approfondie du sujet, je renvoie à mon article, S. Zanier, «Dalla paura alla prova: la relazione manoscritta, i trattati medici e le decisioni istituzionali durante la gestione dell'epizootia degli anni 1711–1715 nel Nord-Est dell'Italia», *Medicina e Storia*, 12, 2006, pp. 51–85.
- 25 Jean Le Clerc (1657–1736) est le frère cadet de Daniel Le Clerc, président de la *Société des Médecins* de Genève. Directeur de la *Bibliothèque ancienne et moderne*, il avait refusé les préceptes du calvinisme et par conséquent s'était réfugié dès 1683 à Amsterdam, sans interrompre les rapports avec son frère aîné. C'est du moins la conviction de Mario Sina, puisqu'il ne reste aucune trace des

- lettres entre les deux frères. M. G. et M. Sina (sous la dir. de), *Epistolario/Jean Le Clerc*, 4 vol., Florence 1987–1997 (ici, vol. I, p. VIII). Il existe une vaste littérature sur Jean Le Clerc, mais je n'ai trouvé que peu d'allusions aux rapports existant entre les deux frères. Un témoignage de la persévérance de leurs rapports se trouve dans un tome de la *Bibliothèque ancienne et moderne*. À l'occasion d'une critique du «plan» de Daniel de son histoire de la médecine par le médecin anglais Friend (1675–1728), Jean prend la défense de son frère. Cf. J. Le Clerc, *Bibliothèque ancienne et moderne*, La Haye 1727 (rééd. Genève 1968, pp. 227–244), t. 27, pp. 388–458. Pour un aperçu du contexte intellectuel de la formation de Jean et Daniel Le Clerc, cf.: A. Barnes, *Jean Le Clerc (1657–1736) et la République des lettres*, Paris 1938; A. Guisan, «Une belle famille médicale genevoise: les Le Clerc», *Revue médicale de la Suisse romande*, 43, 1923, pp. 824–831.
- 26 I. Carcani, *Considerazioni su le ragioni, sperienze, ed autorità, ch'approvano l'uso innocente delle carni, pelli, sevo, avanzi dell'Epidemia Bovina presente*, Milano 1714.
- 27 F. M. Nigrisoli, *Parere intorno alla corrente epidemia degl'animali bovini*, Ferrara 1713.
- 28 W. Bernardi, *Le metafisiche dell'embrione; scienza della vita e filosofia da Malpighi a Spallanzani (1672–1793)*, Firenze 1986, pp. 173 ss. Sur le même sujet, cf. T. Boaretti, «Il «Giornale de «Letterati d'Italia» e le «scienze della vita»: dibattiti e interventi», in: M. V. Predaval-Magrini (a cura di), *Scienza, filosofia e religione tra '600 e '700 in Italia. Ricerche sui rapporti tra cultura italiana ed europea*, Milano 1990, pp. 93–119.
- 29 SM, Ms. 12, fol. 78.
- 30 D. Le Clerc, *Historia naturalis et medica latorum lumbricorum intra hominem & animalia, nascentium ex variis auctoribus & propriis observationibus: Accessit, horum occasione, de ceteris quoque hominum vermibus, tum de omnium origine, tandemque de remediis quibus pelli possint, disquisitio: Cum variis figuris*, Genevae 1715. Vallisneri avait commencé la controverse avec son ouvrage *Considerazioni, ed esperienze intorno alla Generazione de' Vermi ordinari nel corpo umano*, dans lequel il polémiquait avec Andry (voir note 31) qui avait consacré son ouvrage *De la Génération des vers* au même thème. Andry avait répondu par une recension polie de l'ouvrage de Vallisneri, publiée sous forme anonyme dans le *Journal des Sçavants*, Paris, 1712 (fascicule du 30 mai), pp. 342–347, sous le titre de: «Considerazioni ed Esperienze ec. C'est à dire: Experiences et Réflexions sur la génération des vers qui se trouvent dans le corps humain. Par Antoine Valisneri».
- 31 Nicolas Andry, surnommé Bois Regard (1658–1742), professeur de théologie au Collège Grassins de Paris, il devient ensuite médecin. Il est nommé professeur au Collège de France en 1701 et, en 1724, doyen de la Faculté de médecine de Paris. En 1702, il était entré dans le comité de rédaction du *Journal des Savants*. Vallisneri l'avait surnommé *homo vermiculosus*, en l'accusant de voir des vers partout car selon son *Traité sur la génération des vers dans le corps de l'homme*, paru en 1700 à Paris et republié une première fois à Amsterdam en 1701, les vers entrent dans le corps humain par l'ingestion casuelle d'aliments qui contiennent des insectes de quelque type qu'ils soient. Il gardera ses convictions jusqu'à la fin de sa vie. Une nouvelle édition en 2 t., «considérablement augmentée, & formant un ouvrage nouveau», paraît en 1742. Voir N. Andry, *De la génération des vers dans le corps de l'homme, de la nature et des espèces de cette maladie des moyens de s'en préserver et de la guérir*, Paris 1741. Pour la position de Vallisneri, voir sa correspondance: A. Vallisneri, *Epistolario*, a cura di D. Generali, Milano 1991, vol. 1, pp. 235, 481, 517–518.
- 32 *Journal des Sçavants*, Paris 1716, p. 28 (fascicule du 13 janvier).
- 33 SM, Ms. 12, fol. 81 (toutes les citations du paragraphe).
- 34 *Ibid.*, fol. 82.
- 35 SM, *Réflexions*, p. 274.
- 36 *Ibid.*, fol. 9–10. C'est moi qui souligne.
- 37 *Ibid.*, p. 274.
- 38 SM, Ms. 12, fol. 85.
- 39 Par ailleurs, il me semble qu'à notre époque la médiatisation des urgences sanitaires (et, bien sûr, des épizooties) se produit selon des logiques bien plus sombres et insaisissables qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.